



Incendies en Gironde : la CGT-Culture alerte sur l'urgence des situations sociales

Le 27 juillet 2026

Le constat est sans appel, la CGT-Culture le répète depuis plusieurs années : les feux de forêt ne sont plus des événements exceptionnels ni limités à quelques territoires. Avec le dérèglement climatique, les incendies sont plus précoces, plus fréquents et plus intenses. Face à cette nouvelle réalité, il est désormais indispensable d'anticiper la mise en œuvre de mesures de prévention, de moyens de lutte et de protection des populations notamment pour protéger les personnels, les prestataires, les visiteuses et visiteurs, les usagères et usagers, les collections et les bâtiments. Leur prise en compte doit devenir une priorité des politiques de prévention et des politiques publiques.

Depuis plusieurs jours des incendies d'une ampleur inédite ravagent le département de la Gironde. Le bilan au 26 juillet 2026 est un désastre : 220 000 personnes ont été évacuées ; 23 communes sont concernées par ces évacuations ; 84 pompiers blessés dont 2 décès ; 240 habitations détruites.

Pour l'heure, les pensées de la CGT-Culture vont à nos collègues et leurs proches qui font face depuis plusieurs jours à ces événements tragiques et leur apporte son soutien plein et entier. La CGT-Culture s'est rapprochée de l'administration pour les accompagner dans leurs difficultés personnelles et professionnelles. Si vous avez connaissance de situations particulières, n'hésitez pas à nous contacter par mél à cgt-culture@culture.gouv.fr ou par téléphone au 0140155170.

La CGT-Culture appelle toutes les administrations du ministère de la Culture présentes en Gironde à :

- ne pas sanctionner les agent-es qui ne peuvent se rendre sur leur lieu de travail ou qui sont dans l'impossibilité de télétravailler
- positionner en ASA les agent-es qui ne peuvent travailler ou se rendre à leur domicile en urgence, ainsi que les personnes vulnérables et/ ou en situation de handicap en leur portant une attention particulière
- se rapprocher des services sociaux pour envisager des relogements et toutes autres aides sociales
- prendre en charge les nuits d'hôtels qui ne pourraient être couvertes par une assurance
- mettre en œuvre des mesures de prévention face aux fumées toxiques, notamment en assurant des mesures de la qualité de l'air et en distribuant des masques FFP2, voire en anticipant la fermeture de sites

De surcroît, mercredi prochain la Nouvelle-Aquitaine - comme d'autres régions - connaîtra une quatrième vague de chaleur avec 41° prévus à Bordeaux. La CGT-Culture demande l'activation des mesures préventives prévues dans la circulaire canicule du ministère de la Culture de 2026.

La protection de la santé et la sécurité des personnels face au dérèglement climatique sont urgentes et impératives.